J'ai l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal à leur 33ème séance plénière qui aura lieu

Le lundi 25 mars 2024 à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la 32^{ème} séance du Conseil Municipal
- 2. Actualisation des tarifs communaux 2024
- 3. Vote des taux des impôts directs locaux 2024
- 4. Situation des autorisations de programme/autorisations d'engagement
- 5. Vote du budget primitif 2024
- 6. Attribution des subventions 2024
- 7. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale (PPAE)
- 8. Fusion des écoles Montagne Supérieure en une école Primaire
- 9. Fusion des écoles Blauberg en une école Primaire
- 10. Rythmes scolaires
- 11. Revalorisation du forfait communal
- 12. Convention de mise à disposition de Monsieur Eric CIRK à l'Association Sportive Sarreguemines Lutte
- 13. Signature du nouveau Contrat « Engagements Quartiers 2030 »
- 14. Changement de la dénomination du Stade d'Athlétisme « Pierre de Coubertin »
- 15. Demande d'aide régionale pour le changement de luminaires au complexe gymnique Emilie Le Pennec
- 16. Marché des artisans de la Saint Paul
- 17. Création d'un groupement de commande Ville-CASC dans le cadre de la concession de services relatives aux mobiliers urbains
- 18. Création d'un groupement de commande concernant les assurances
- 19. Modification de l'arrêté du 25 novembre 2004 portant règlementation des foires annuelles aux marchandises diverses
- 20. Modification de l'arrêté portant règlementation des marchés bi-hebdomadaires
- 21. Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables sur la Commune de Sarreguemines
- 22. Intervention de l'Etablissement Public Foncier de Grand-Est sur le bien situé au 18A rue Poincaré et cadastré section 01 numéro 173 appartenant aux consorts MEYSEMBOURG
- 23. ZAC des Faïenceries Synthèse de la procédure de participation du public par voie électronique
- 24. ZAC des Faïenceries Approbation du dossier de création de ZAC et création de la ZAC des Faïenceries
- 25. Exercice par le Maire de la délégation consentie par le Conseil Municipal (art. L 2122-22 du CGCT) Communication(s)
- 26. Divers

Marc ZINGRAFF
Maire de Sarreguemines